

O.F. 08/02/2018

Erdre et Gesvres

Le Haut-Gesvres a retrouvé sa parure artistique

Treillières — L'Écho du parc est de nouveau en place depuis lundi. La propriété communale va également faire l'objet d'aménagements extérieurs à l'initiative d'Erdre et Gesvres

Inaugurée en septembre dernier, l'immense toile de 300 m² de *L'Écho du Parc* a subi des tempêtes de fin d'année. Il a donc fallu se résoudre à tout démonter pour mettre en place un système plus fiable. Lundi dernier, comme c'était prévu, le château du Haut-Gesvres a retrouvé sa parure, créée par le plasticien Tanguy Robert.

Bientôt, sera également installée une borne où l'artiste présentera sa démarche aux visiteurs. Pour l'heure, tous les samedis matins, les bénévoles de l'association Renaissance du Haut-Gesvres, poursuivent le chantier de nettoyage intérieur de ce château inhabité depuis quarante ans. La commune a obtenu la confirmation qu'une aide financière serait bel et bien accordée par l'Union européenne, via le fonds Leader. Ladite subvention contribuera au financement des travaux qui permettront de renforcer les structures du rez-de-chaussée et de commencer la restauration de cette partie de l'édifice.

Sept hectares de parc à valoriser

Le parc quant à lui devrait connaître quelques aménagements dès le printemps. Ils seront pris en charge par Erdre et Gesvres dans le cadre d'un programme de mise en valeur de la vallée du Gesvres. Le président Yvon Lerat a détaillé les projets à l'occasion de la cérémonie des vœux à la popu-



La façade nord du château du Haut-Gesvres a de nouveau retrouvé *L'Écho du Parc*, cette immense toile de 300 m² créée par Tanguy Robert

(CREDIT PHOTO: OUEST-FRANCE)

lation. D'ici 2020, il est en effet prévu d'installer des modules de jeux, des espaces ados, un parcours sportif et une boucle botanique autour des arbres remarquables. Il est aussi envisagé de restaurer le cours d'eau qui

traverse la propriété, de créer un espace de repos ainsi qu'une scène ouverte pour les spectacles de plein air. Reste un problème récurrent à solutionner. Celui de l'intrusion dans cet espace naturel remarquable par

les véhicules motorisés qui, outre la pollution sonore provoquée et les dangers à l'égard des promeneurs, participent à une dégradation importante des sentiers pédestres.